

Formulaire de déclaration de conformité au règlement communautaire de minimis n° 1407/2013

Liste des aides publiques obtenues

A compléter et signer pour la demande de subvention « Tremplin Tourisme »

Ces aides s'inscrivent dans le cadre du règlement communautaire de minimis n° 1407/2013.

Le montant brut des aides de minimis cumulées octroyées à une même entreprise ne peut excéder 800 000 € sur une période de trois exercices fiscaux consécutifs.

Une nouvelle aide peut donc être plafonnée du fait du montant des aides délivrées sur cette période.

Les aides déjà octroyées (subventions, avances remboursables, prêts, garanties...) portent notamment sur :

- l'investissement matériel,
- l'immobilier d'entreprise,
- l'investissement immatériel,
- la formation et l'emploi,
- autres aides dont les aides sociales et fiscales.

| Date d'obtention | Objet | Montant obtenu | Financier public |
|------------------|-------|----------------|------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Le dirigeant de la société _____, certifie exactes et complètes les informations fournies dans la présente attestation.

Fait à _____, le _____

Signature du dirigeant et cachet de la société